



# COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°1 DU SAMEDI 24/08/2024

Réunion du 19 août 2024

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

## COURRIERS REÇUS

Villers : nous avons pris bonne note de votre souhait d'engager une équipe dans le championnat Critérium pour la saison 2024-2025.

St Denis de Cabanne : nous avons pris bonne note de la confirmation d'engagement de votre équipe Critérium en Coupe de l'Amitié.

Pouilly les Nonains : nous avons pris bonne note de l'engagement d'une équipe dans le championnat Critérium pour la saison 2024-2025.

Avenir Côte : nous avons pris bonne note de l'engagement de deux équipes dans le championnat Critérium pour la saison 2024-2025. L'une évoluera le vendredi soir, sur le stade de St Haon le Châtel, et l'autre, le samedi, sur celui de St André d'Apchon. Cette dernière équipe disputera la Coupe de l'Amitié.

Loire Sornin : nous avons pris connaissance de votre demande de programmer les matchs de championnat Critérium de St Nizier sous Charlieu et de Loire Sornin en alternance, afin que votre équipe puisse bénéficier d'un terrain de repli lorsque votre équipement de Pouilly sous Charlieu est impraticable ou indisponible. Lors de l'établissement du calendrier de programmation des rencontres, dans la mesure du possible, votre demande sera prise en compte.

## ENGAGEMENT DES EQUIPES CRITERIUM

La date d'inscription des clubs évoluant en championnat Critérium, sur le « portail bleu » est close depuis le 11 août. A ce jour, les clubs de **Goal Foot, Perreux et Roanne ARCT** n'ont toujours pas validé l'engagement de leur(s) équipe(s).

Nous leur demandons de nous faire parvenir très rapidement, par mail, un acte d'engagement afin que nous puissions constituer les poules. Il en est de même pour la Coupe de l'Amitié où les équipes de **Goal Foot** et de **Roanne ARCT** ne sont pas inscrites. Nous vous remercions par avance.

## ENGAGEMENTS DES EQUIPES « + 40 ans »

Pour les engagements des équipes « Loisir + 40 ans à 7 », la date limite est fixée au dimanche 8 septembre, minuit.